

REGLES Pour les cours de Judo

Les parents devront remplir la FICHE d'Inscription avant de venir et être munis d'une pièce d'identité.
Recensement sur un document des personnes ayant côtoyés les judokas

Le certificat médical devra être fourni à l'inscription

Le paiement des cotisations se fera de préférence par chèque, par virement et en liquide en dernier ressort.

Le judoka sera en kimono ou en survêtement (pas de prêt de Kimono), pieds et mains propres, avec des tongs(ou zooris) aux pieds, il aura un sac où il pourra mettre un produit désinfectant, une bouteille d'eau si besoin et ses tongs en montant sur le tatamis

Tout judoka présentant des symptômes (nez qui coule ou état fébrile etc) ne sera pas accepté au cours.

L'accès au Dojo se fera par une porte signalée, une seule personne (munie d'un masque) pourra accompagner le jeune judoka. Les parents dépose les judokas à l'entrée du dojo. Chaque accompagnant devra s'inscrire sur le registre.

Avant de monter sur le tatami, lavement des mains et les pieds au liquide désinfectant

L'accès au tatami se fera directement, sans passer au vestiaire.

Les horaires devront être respectés afin d'éviter le croisement de judokas du cours suivant.

Les judokas déposeront leur sac vers la sortie qui se situera coté Club House

Un appel des présents se fera à chaque séance et inscription des accompagnants sur un registre

Les cours se dérouleront avec les enseignants munis de masque.

Les cours seront réalisés en privilégiant le judo debout.

Pour la sortie les judokas récupéreront leur sac, remettront leurs tongs et pourront rejoindre leur accompagnant muni d'un masque. Sauf les 4/5 ans et les 6/10 ans